

Communiqué de presse

Jeudi 28 septembre 2023

L'Avocat dans la Cité : une semaine de consultations juridiques gratuites avec les avocats du barreau de Paris

Du 2 au 8 octobre 2023, le barreau de Paris, en partenariat avec la Ville de Paris, organise l'opération « L'Avocat dans la Cité ». Parisiennes et Parisiens pourront bénéficier de consultations juridiques gratuites et confidentielles assurées par les avocats du barreau de Paris.

Pendant une semaine, 800 avocats du barreau de Paris se mobiliseront pour dispenser des **consultations juridiques gratuites et confidentielles, avec ou sans rendez-vous, dans plusieurs lieux de la capitale :**

- Du 2 au 6 octobre, dans les mairies d'arrondissement et dans le Bus de la Solidarité stationné pour l'occasion Place de la République ;
- Du 4 au 8 octobre, le parvis de l'Hôtel de ville de Paris accueillera « Le Village de l'avocat ».

Pour Anne Hidalgo, Maire de Paris, « *ces journées permettent aux Parisiennes et aux Parisiens d'accéder à des consultations juridiques gratuites sur tous les sujets qui touchent à leur vie quotidienne. Ce partenariat historique et très positif qui unit la Ville de Paris et l'Ordre des avocats de Paris doit permettre à tous les Parisiens d'exercer leurs droits et en particulier ceux qui en sont parfois le plus éloignés.* ».

Julie Couturier, bâtonnière du barreau de Paris souligne que « *cette opération est l'occasion de rappeler aux Parisiens que les avocats du barreau de Paris sont à leurs côtés : la crise sanitaire et économique a, en effet, pu favoriser des situations à risque, tant personnelles que professionnelles. Le rôle du barreau de Paris et de ses avocats bénévoles est d'être présents pour faciliter l'accès au droit pour tous.* ».

Infos et inscriptions : www.avocatcite.org.

Contacts presse :

Ville de Paris :

Service de presse - 01 42 76 49 61 / presse@paris.fr

Ordre des avocats de Paris :

Maxime Rouilly Babarit / rouillybabarit@avocatparis.org

01 44 32 47 08